



PRÉVENIR VÉRIFIER ENQUÊTER

Publi-reportage

LA PRÉVENTION, UN INSTRUMENT DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA COLLUSION

AU QUÉBEC, ON DIT «NON» À LA CORRUPTION ET À LA COLLUSION

Ces phénomènes peuvent prendre plusieurs formes :

- la malversation;
- la fraude;
- le trafic d'influence;
- le truquage d'offres;
- l'usage abusif de fonds ou de biens publics.

Ils ont des effets nuisibles sur notre société :

- hausse de coûts;
- mauvais usage des ressources publiques;
- frein à la libre concurrence;
- intimidation, violence;
- développement et consolidation d'organisations criminelles.

Une responsabilité partagée

Chacun de nous a un rôle à jouer pour lutter contre la corruption.

AGIR PAR LA PRÉVENTION

La prévention se traduit par un ensemble d'actions posées par une organisation en vue de s'engager véritablement dans la lutte contre la corruption.

Sensibiliser et informer les personnes concernées par l'octroi de contrats publics constitue une première action de prévention essentielle au changement de comportement.

Notre équipe de prévention a offert jusqu'ici plus d'une centaine de séances et rejoint environ 3500 personnes du secteur public et parapublic québécois.

Notre clientèle est constituée des donneurs de contrats publics que sont les ministères, les organismes, les sociétés d'État, les établissements des réseaux de la santé, de l'éducation et des services de garde et les municipalités du Québec.

L'ÉQUIPE DE PRÉVENTION DE L'UPAC, PRÊTE À VOUS RENCONTRER !

Les conseillers en prévention de l'UPAC offrent des séances de sensibilisation qui vous permettent de :

- mieux connaître le phénomène de la corruption et de la collusion;
- reconnaître les stratagèmes;
- éviter les pièges;
- faire des études de cas;
- amorcer une réflexion sur les risques au sein de votre organisation et sur les actions à mettre en place;
- en savoir plus sur l'UPAC, les lois, la procédure de signalement et les mesures de protection contre les représailles.

SIGNALER UN ACTE RÉPRÉHENSIBLE, C'EST IMPORTANT

Votre **signalement** peut favoriser l'avancement d'un dossier ou d'une enquête.

En signalant à l'Unité permanente anticorruption (UPAC), vous pouvez contribuer activement à la lutte contre la corruption.

Signalement en ligne www.upac.gouv.qc.ca

ou

Ligne confidentielle 24 h / 7 jours

1 888 444-1701

Pour bénéficier d'une visite de nos conseillers en prévention, contactez-nous.

514 228-3098 ou sans frais 1 855 567-8722



Congress 2012

July 4 – 7, 2012 Quebec City (QC)

Redefining our Communities
A leadership role for
school boards

Presentation by:
Marcus Tabachnick
Dino Gerbasi



AMERESCO 
Vert • Pur • Durable